CTSD 1er DEGRE DU 11 AVRIL 2014

Ordre du jour :

- **CARTE SCOLAIRE**
- **POSTES BLOQUES**

L'administration a fait procéder à **deux votes distincts** (contrairement au précédent CTSD) : un pour les mesures hors classe et l'autre pour les ouvertures/fermetures de classe.

Mesures de carte scolaire des personnels hors classe :

	SUPPRESSION DE POSTES	CREATION DE POSTES
Coordinateur des réseaux d'écoles rurales	- **1,5 poste** (cela touche 6 personnes à raison d'un quart) L'IA considère que cette coordination n'a plus lieu d'être en raison de la mise en œuvre des réseaux ECLORE (8 réseaux sur le département)	
Animateurs TICE	- **3,5 postes** (cela touche 7 personnes à raison d'une demi-décharge)	**+ 2 postes à temps plein** 1 animateur pour le nord du département 1 animateur pour le sud du département
Antenne CDDP Bressuire	- **0,5 poste**	
ASH		+ **0,5 poste** Conseiller Pédagogique de Circonscription ASH + **1 poste** technicien ASH (en charge des questions matérielles)
Remplaçants		**+ 2 postes**
Réseau ECLORE		**+ 0,25** de décharge pour le réseau ECLORE

- **Animateurs TICE :**

2 enseignants à temps-plein (1 sur le Sud du département, 1 sur le Nord).
Leur mission : assistance pédagogique.
L'IA suggère la possibilité d'une montée en charge à la rentrée 2015 (si cela se relève nécessaire et si le département en a les moyens).
L'UNSA-Education a rappelé son inquiétude sur cette mesure et les besoins des collègues/écoles.

Votes sur ces mesures : 7 votes contre (4 FSU ; 2 UNSA-EDUCATION ; 1 FNEC-FP-FO ; 1 SGEN-CFDT)

Mesures de carte scolaire (devant élèves) :

Quelques situations ont changé depuis le CTSD du 2 avril :
-1 ouverture définitive à Bressuire Noirterre
-1 ouverture conditionnelle à la maternelle de Chauray St-Exupéry
-la mesure de fermeture d'une classe à la maternelle de La Crèche devient conditionnelle

	FERMETURES DEFINITIVES	FERMETURES CONDITIONNELLES*	OUVERTURES DEFINITIVES	OUVERTURES CONDITIONNELLES*
BRESSUIRE	Moncoutant maternelle	Mauléon Martin maternelle	Bressuire Noirterre	
NIORT IA-Adjoint	RPI Amure/Sansais/St Georges de Rex	St Hilaire la Palud primaire Mauzé s/le Mignon élémentaire		
NIORT OUEST	Niort E. Zola maternelle			Niort E. Zola élémentaire
NIORT SUD	Frontenay Rohan Rohan maternelle Niort G. Sand élémentaire		Niort P. de Coubertin élémentaire Niort Les Brizeaux élémentaire	St Maxire élémentaire
PARTHENAY	RPI Champdeniers St Denis Pamplie RPI Cours Xaintray Surin			Azay s/Thouet primaire
ST MAIXENT/ NIORT	Echiré maternelle Ste Néomaye élémentaire	La Crèche maternelle	Niort J. Jaurès élémentaire	La Crèche F. Airault élémentaire Chauray St Exupéry mat
MELLE	RPI Chef-Boutonne Fontenille RPI Les Fosses Secondigny s/Belle RPI Clussais la Pommeraie Mairé l'Evescault RPI Prailles Aigonnay	Melle Yvonne Mention Verdier Celles s/Belle Les Boyoux RPI Sauzé-Vaussais Montalembert		
THOUARS	Argenton l'Eglise primaire Thouars F. Buisson primaire	RPI La Chapelle Gaudin Moutiers sous Argenton	RPI Etusson St Maurice la Fougereuse	RPI Luché Thouarsais RPI St Jouin de Marnes

- Mauléon, Moncoutant et Argenton l'Eglise : forte concurrence des écoles privées.
- Ecole George Sand, Niort : l'UNSA-Education rappelle la présence d'une CLIS et la nécessité d'une inclusion bienveillante pour les élèves de CLIS.
- Bressuire J. Ferry : l'UNSA-Education soulève que certaines écoles ne sont pas en éducation prioritaire mais ont des élèves primo-arrivants… Le seuil d'ouverture/fermeture n'est pas adapté à la réalité du terrain.

Les effectifs à suivre en septembre : St Maixent Wilson ; Mauzé sur le Mignon maternelle.

<u>Dispositif « Plus de maitres que de classes » - Écoles proposées :</u>
-Mauléon élémentaire
-Lezay élémentaire
-Mauzé Thouarsais élémentaires

Votes sur ces mesures : 5 votes contre (3 FSU et 1 FNEC-FP-FO) ; 3 abstentions (2 UNSA-EDUCATION, 1 SGEN-CFDT)

*Prochain point le lundi 14 avril 2014 (CDEN)

Postes bloqués mouvement :
L'UNSA-Education a demandé à l'administration de communiquer le nombre de postes bloqués pour les stagiaires et la liste des postes.

Cette année verra deux types de stagiaires :
-les PES-C2 (ceux qui étaient sur des quarts de décharge de direction)
-les PES-M2 qui suivront une formation en alternance à l'ESPÉ

55 postes seront bloqués au mouvement et non 70 comme annoncé lors du précédent CTSD.

- 40 postes bloqués pour les PES-C2 à temps plein
- 15 postes bloqués pour les PES-M2 à mi-temps (à proximité du lieu de formation)

Si l'ESPE demande à ce que les PES-M2 soient dans un seul groupe, il faudra trouver 15 postes supplémentaires. Dans ce cas-là, ils seront placés dans un second temps comme complément de service de collègues titulaires à mi-temps.